

divorce, dettes, sans emploi

Par mistic16, le 08/10/2008 à 16:03

bonjour,

je suis séparée depuis plus de deux ans. pour essayer de ne pas "enfoncer" mon "mari" qui etait alors à son compte et sans revenu, je n'ai pas demandé le divorce immédiatement. Aujourd'hui, je me retrouve a payer mensuellement 720 euros de dettes, + 350 euros pour mon loyer, pour un salaire de 1180 euros net

sachant que mon "mari" vit chez ses parents , sans travail, sans aucune ressources (ni rmi ni assedic) ayant en plus des dettes professionnelles. et que nous sommes bien sur mariés sous le régime de la communauté, je ne sais pas par ou commencer ni qui aller voir pour me sortir de là, avocat assistante sociale.....

merci d'avance de vos reponses

Par Patricia, le 08/10/2008 à 22:49

Bonsoir,

Contactez déjà une assistante sociale et un conseiller juridique.

Pour cela, allez à votre mairie pour demander jours et heures de leurs consultations.

Je vous conseille aussi d'aller à la Banque de France la plus près de chez vous pour déposer un dossier de surendettement.

S'il vous faut d'autres renseignements, n'hésitez pas

Cordialement